

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité envi	ronnementale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
17/12/2019	17/12/2019	2019-009367
	1. Intitulé du proje	et
Resonsement d	le premie	permanente
2. Identification de	u (ou des) maître(s) d'ouvrage	ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom BEAUDEUT	Prénom	MAURICE
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	na	
RCS / SIRET H38 4498	78000 46	Forme juridique
Joign	ez à votre demande l'anne	xe obligatoire n°1
	au des seuils et critères annex dimensionnement correspond	té à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	- National Control of the Control of	et au regard des seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous-catégorie		iques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques générale	es du projet
Doivent être annexées au présent formu		a rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	III de la production de la contraction	
ileboisement de pro	uire permaner	nte alkenant à des
Deucelles boisees d	e pins et de	chènes d'amerique.
~ us ha		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

4.2 Objectifs du p	rojet
--------------------	-------

Rebaisement

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

plantation de pins, chênes et jeupliers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris	
Grand	projet et superficie globale de l'opération - préciser l deurs caractéristiques Seche deu probe	les unités de mesure utilisées Valeur(s) 1,32 1,6380 2,49
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation Les preues Noves Union	Coordonnées géographiques¹ Long ° _ Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long ° _	
4.7 S'aait-il d'une modification/extens	projet et	Oui Non 🔯

1

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		Ø	
En zone de montagne ?		Ø	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		Ø	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Q	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		Ø	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ø	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		Ø	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		Q	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		A	
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	Ø		2000 m
D'un site classé ?		Ø	



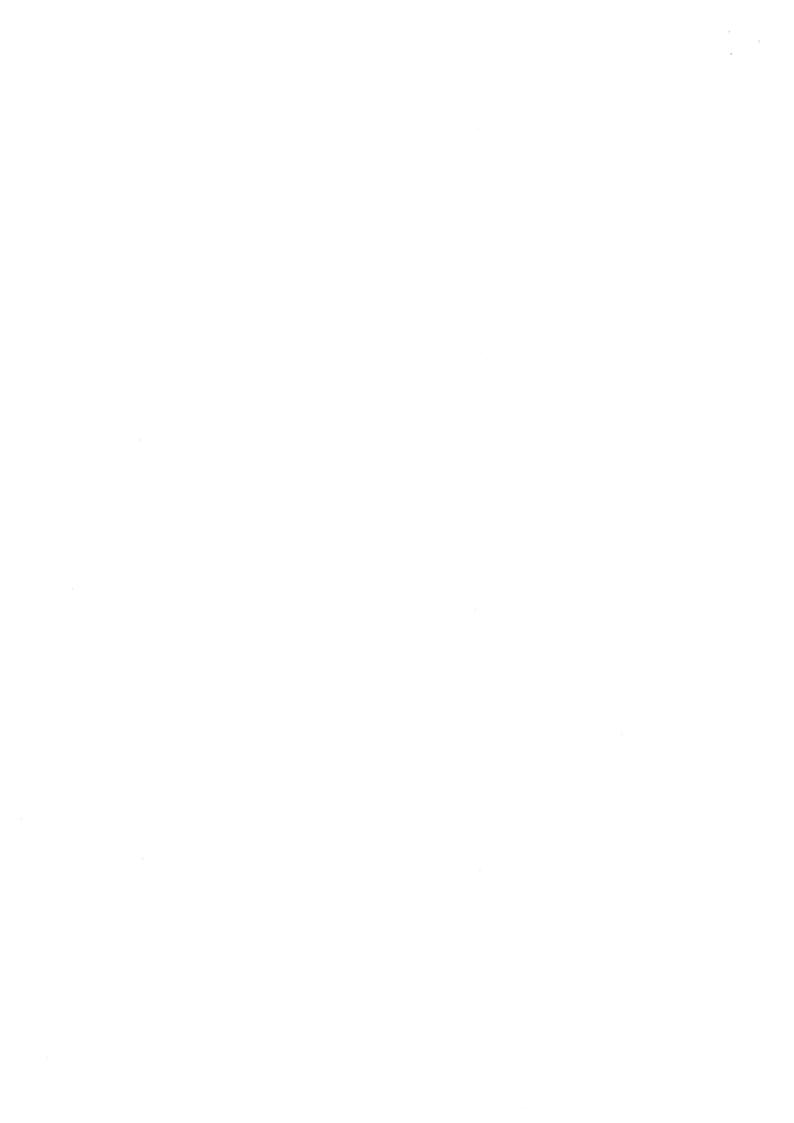
6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements d'eau? X Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	45	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	Q.	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	Q.	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	Ø	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	Ø Ø	



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	©	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	Ø	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	Q	



Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		Q	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?			
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident	fiées d	1.6 ut	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
	Non Si oui, décri	vez les	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identif Non Si oui, décr			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?



7. Auto-evaluation (facultatit) rd du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	
ementale ou au'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	
U, expluse bor offer co broker fasse 1, 22 61 9,000	
haban environnementale et es is deurait en els	P
	Page 1
manai de la collina de la	
augus. The following and mentions.	
8. Annexes	
exes obligatoires	
Objet	2000
ment CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - publié ;	
an de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir aits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
inimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises ue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le	
	-
b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 1°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et plétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan a préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	
rojet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les s cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est ptible d'avoir des effets.	
	B. Annexes Section Se

	Objet			
	9. Engagement et sig	gnature		
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	Ĉ.		
Fait à	LANXAINS	le, 17	Decembre	2019
Fait à	LANXAINS	le, 17	Decembre	200
Signature				



Registre parcellaire graphique 201



